

DOSSIER COMPÉTITEUR

FFRandonnée 
Longe Côte

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LONGE CÔTE

6^e édition

HYÈRES
[VAR]
Plage de
l'Almanarre

16
octobre
2021

ÉPREUVES SOLO : 100M & 400M
ÉPREUVES PAR ÉQUIPES : 400M BINÔME - 1000M TIERCE & QUINTE

INFOS : WWW.FFRANDONNEE.FR | CDFLONGECOTE@FFRANDONNEE.FR |   

Sommaire

Sommaire	2
Éditos	2
<i>Brigitte Soulary, Présidente de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre</i>	2
<i>Jean-Pierre Giran, Maire de la Villed'Hyères</i>	3
Descriptif	4
Venir à Hyères	5
Hébergements	6
Informations Touristiques	8
Protocole Sanitaire	9
Règlement	10
Les épreuves	10
Les catégories	10
Les comportements sanctionnés.....	12
Plan du Site	13
Parcours	14
Programme	15
Jury et Arbitrage	16
Informations Techniques	17
L'Après Course	19
Une Manifestation Écoresponsable	19
Partenaires	21
Contacts	22
Annexes	23
ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RÉCLAMATION	23
ANNEXE 2 : FICHE D'ENGAGEMENT DES REMPLAÇANTS	24
ANNEXE 3 : CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES.....	25

Éditos

Brigitte Soulary, Présidente de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Hyères et sa superbe plage de l'Almanarre accueilleront, le samedi 16 octobre, le 6ème Championnat de France de Longe Côte. Il rassemblera plus de 500 compétiteurs.

Si la responsabilité de l'organisation du championnat incombe à la FFRandonnée, ce dernier n'aurait pu se dérouler sans le concours précieux des comités FFRandonnée Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Var et du club local Hyères Longe Côte que je remercie pour leur implication.

C'est la volonté conjuguée des organisateurs, de partenaires publics et privés locaux et de nombreux bénévoles qui ont accepté de relever le challenge pour faire en sorte que ce 6ème Championnat de France de Longe Côte soit une réussite.

Au-delà de l'élite des compétiteurs nationaux, nous accueillerons des compétiteurs étrangers car si cette discipline connaît un développement conséquent en France, c'est également le cas hors de nos frontières et notamment en Italie, en Espagne, en Allemagne et en Algérie.

Bon championnat et que le meilleur gagne.

Sincères salutations sportives.



*Brigitte SOULARY
Présidente de la FFRandonnée*

Jean-Pierre Giran, Maire de la Villed'Hyères

Avec des dizaines de kilomètres de littoral, et ses plages arborant le pavillon bleu, Hyères est un territoire que chacun prend plaisir à parcourir tout au long de son front de mer. Il était donc naturel que le Longe Côte s'y développe et y fasse de plus en plus d'adeptes.

Le Championnat de France qui va bientôt s'y tenir témoigne de la vitalité de cette activité. [...] Venus de tout le pays, des hommes et des femmes conjugueront l'intelligence tactique et leurs qualités physiques, sans oublier de jeter, de temps en temps, un regard vers les îles d'Or qui constituent notre horizon.

Les activités nautiques sont inscrites dans l'histoire d'Hyères à travers la voile et sa semaine olympique comme à travers le spot de l'Almanarre mondialement connu des spécialistes de planche à voile et de Kite-surf.

Nous sommes heureux que, demain, le Longe Côte vienne nourrir cette notoriété.

Bienvenue et bonne chance à tous les compétiteurs qui, je n'en doute pas, une fois leurs exploits accomplis, prendront le temps de visiter la capitale touristique du Var.

*Jean-Pierre GIRAN
Maire de la ville d'Hyères
Vice-Président de la métropole T.P.M*



Descriptif

Le Championnat de France de Longe Côte® 2021 se tiendra le samedi 16 octobre sur la plage de l'Almanarre, à Hyères, dans le Var.

Il s'agit d'une épreuve officielle lors de laquelle seront décernés les titres nationaux. Les festivités s'étendront tout au long du week-end, du vendredi au dimanche.

La compétition est co-organisée par la FFRandonnée, la FFRandonnée Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la FFRandonnée Var avec l'appui du club Hyères Longe Côte.



Venir à Hyères

Hyères – Plage de l’Almanarre (Zone des Estagnets)

Par la voiture

En arrivant par la A57, prenez la jonction avec la A570 qui mène à Hyères. Suivez le boulevard principal qui traverse Hyères puis prenez à droite sur la D559. Suivez la D559 jusqu'au carrefour de l’Almanarre où il faut emprunter la route du Sel. Continuez tout droit jusqu’aux parkings proches du marais des Estagnets. La compétition a lieu sur la plage adjacente.



Par le train

La gare de Hyères assure des liaisons en TER (Marseille/Toulon) et TGV (Paris Gare de Lyon). La ligne de bus 67 du Réseau Mistral permet ensuite de rallier la Presqu’île de Giens.

Par l’avion

L’aéroport de Toulon-Hyères est joignable par plusieurs destinations nationales (Paris/ Brest / Biarritz).

Pour rejoindre la Presqu’île de Giens, il suffit de prendre le bus 63 direction « Hyères Centre », de descendre à l’arrêt « Arromanches » et de prendre le bus 67 direction « Tour Fondue ».



Hébergements

Réservez votre séjour au sein d'un de nos établissements partenaires et bénéficiez de remises ainsi que d'autres avantages.

Belambra « Les Criques »

Belambra
clubs



- Offre spéciale CDF Longe Côte
- Forfait 2 nuits à partir de 145€/ personne
- Forfait 3 nuits à partir de 191€/ personne

Une offre spécifique à l'occasion du Championnat de France 2021, dans un cadre exceptionnel et avec tout le confort d'un Club Belambra.

150 logements pour 2 ou 3 personnes sont disponibles.

Afin d'optimiser les hébergements, Belambra n'autorisera pas de chambre individuelle, vous serez obligatoirement logé à 2 ou 3 par hébergement.

Offre 2 nuits du 15 au 17/10/2021 : Forfait (demi-pension) à partir de 145,00 €

Hébergement + Repas (Vendredi : diner /Samedi : Petit déjeuner et Déjeuner à emporter /Dimanche : Petit-déjeuner) + Taxe de séjour incluse

Pour réserver : https://split.sharegrop.com/ord_f3f03f22-fb0c-4944-ba75-938ed05dff5#

Offre 3 nuits du 14 au 17/10/2021 : Forfait (demi-pension) à partir de 191,00 €

Hébergement + Repas (Jeudi : Diner / Vendredi : Petit déjeuner et Diner / Samedi : Petit déjeuner et Déjeuner à emporter / Dimanche : Petit-déjeuner) + Taxe de séjour incluse

Pour réserver : https://split.sharegrop.com/ord_678f0ace-036e-40b9-b53d-3cc50f2307bf

Pour réserver, rendez-vous sur la plateforme en ligne Sharegrop correspondant à votre formule. Choisissez le nombre de personnes et les options souhaitées. Renseignez l'adresse email pour recevoir la confirmation et procédez au paiement sécurisé avec 3D secure.

Une fois le paiement validé, une confirmation s'affichera sur le site comme ci-dessous.

Ne pas oublier de cliquer sur « Compléter le formulaire » pour renseigner les coordonnées de chaque participant et le nom de votre club de longe côte pour organiser la répartition des chambres.

✔ **Votre paiement est confirmé**

Commande : Séjour 3 nuits

Vous allez recevoir un email de confirmation.

Afin de permettre votre participation au séjour, il vous faut impérativement renseigner les éléments demandés dans le formulaire suivant :

[Compléter le formulaire](#)

Si vous avez des questions : groupe@belambra.fr

Camping Eurosurf Hyères



- Remise de 10% avec le code **FFRANDONNEE**
- Forfait 2 nuits / 5 pers à partir de 110€
- [Consulter les tarifs](#) (non remisés)
- [Frais annexes](#)
- [Présentation du camping Eurosurf](#)
- Réservations sur le [site internet](#) ou au 05 61 69 05 07

Camping « La Presqu'île de Giens »



- Remise de 5% avec le code **FFRandomnée** (à mettre en objet du mail)
- Forfait 2 nuits / 4 pers à partir de 100€
- [Consulter les tarifs](#)
- [Frais annexes](#)
- [Présentation du camping La Presqu'île de Giens](#)
- Réservations sur info@camping-giens.com

Pour plus d'informations concernant les hébergements proches du lieu de compétition, vous pouvez contacter [l'Office de Tourisme de Hyères](#) au 04 94 01 84 50.

Informations Touristiques

Le département du Var propose une variété exceptionnelle de paysages et de sites remarquables. Profitez d'être à Hyères pour découvrir des espaces naturels uniques, mais aussi pour visiter un patrimoine riche en histoire et en culture.

Voici quelques exemples d'activités dans les environs :



Les Îles d'Or

Porquerolles, Port-Cros et le Levant composent l'archipel des Îles d'Or dont l'accès par bateau s'effectue depuis Hyères.

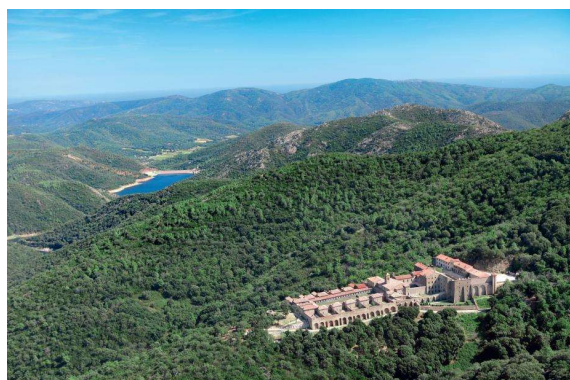
Le temps d'un voyage au cœur des criques et des paysages naturels, vous profiterez d'un cadre idyllique pour contempler une faune et une flore unique.



La Rade de Toulon

Intégrée dans un magnifique espace naturel, la ville de Toulon réserve son lot de surprises et d'activités pour tous les goûts.

De son fameux centre-ville rénové qui débouche sur le port au Musée National de la Marine en passant par le panorama sublime de La Croix-Faron accessible par téléphérique, la plus grande ville du Var possède de sérieux atouts pour séduire ses visiteurs.



Le Massif des Maures

Offrant des panoramas exceptionnels entre mer et Provence, ce massif qui s'étend de Hyères à Fréjus conserve un aspect sauvage indéniable. Il est le terrain de jeu rêvé des amateurs de randonnée et de nature.

Pour découvrir plein d'autres activités à l'occasion de votre séjour, rendez-vous sur www.visitvar.fr

Protocole Sanitaire

La situation sanitaire exceptionnelle vécue en raison de la pandémie de Covid-19 bouleverse le déroulement des compétitions sportives. La circulation du virus étant toujours active, un protocole sanitaire renforcé devra être respecté par les compétiteurs et les membres de l'organisation. Au moment de la remise des dossards, le délégué de club devra présenter pour chacun de ses compétiteurs un *pass sanitaire* valide.



En l'absence de *pass sanitaire*, le compétiteur se verra refusé l'accès au site de compétition, ceci dans le but de protéger les compétiteurs, les accompagnants, les organisateurs et le public.

Il existe trois formes de *pass sanitaire*:

- la preuve d'un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 72h ;
- ou le certificat de vaccination (vaccination complète depuis plus de 2 semaines) ;
- ou le certificat de rétablissement de la Covid-19.

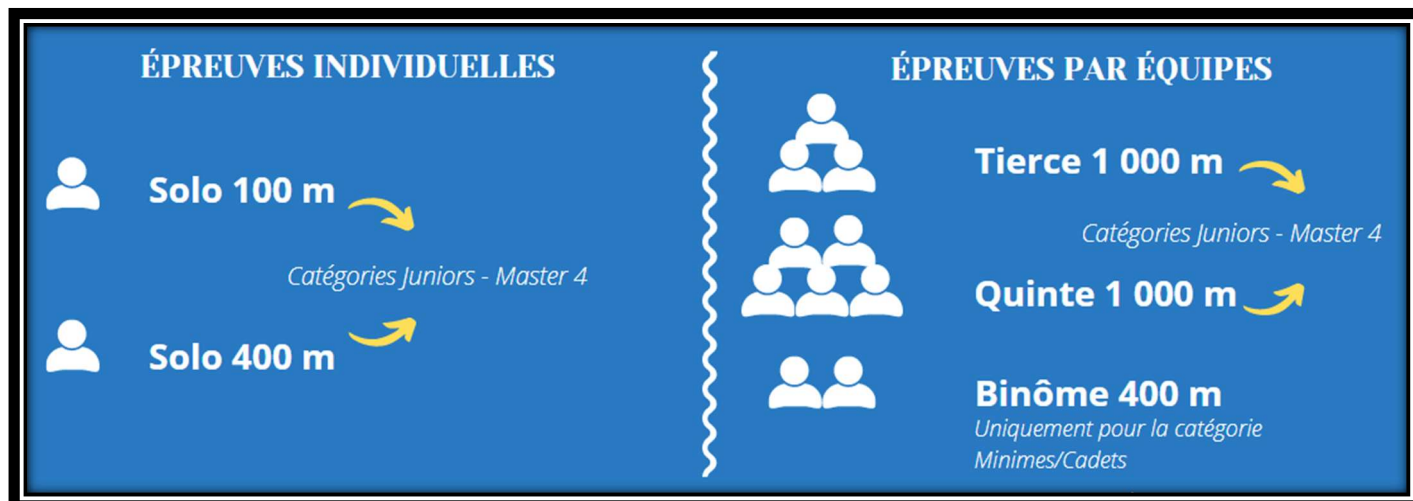
Ce *pass sanitaire* pouvant évoluer dans l'avenir en fonction de la situation et vient en compléments des gestes barrières.



Règlement

Les épreuves

Il existe plusieurs formats d'épreuves que ce soit en individuel ou par équipes.



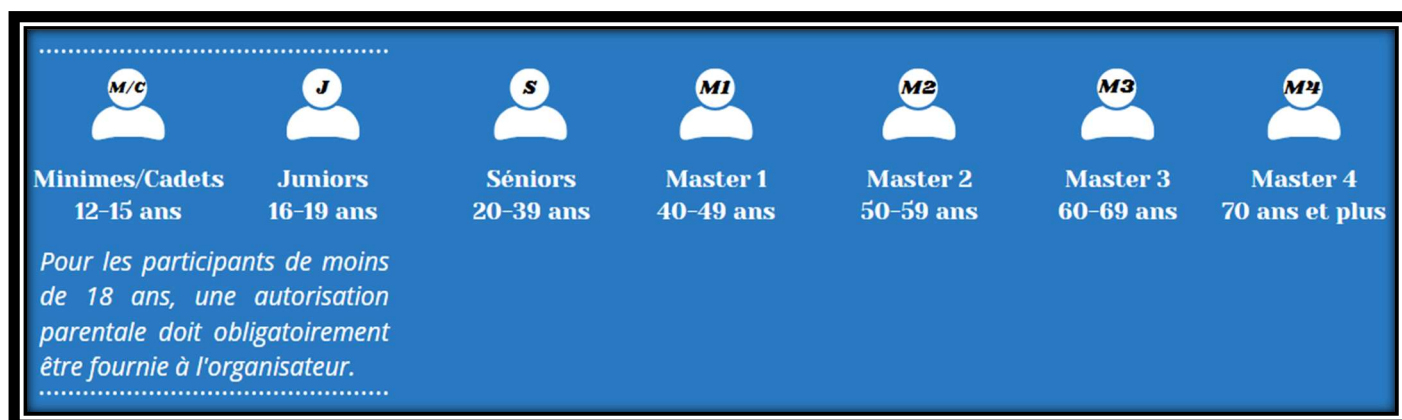
Un compétiteur pourra participer à une épreuve individuelle (100m ou 400m) et/ou à une épreuve par équipe (terce ou quinte) en fonction de ses résultats aux qualificatifs régionaux. Deux dossards différents lui seront attribués.

Les Minimes/Cadets ne sont autorisés à participer qu'au 400m en équipe par binômes.

Les catégories

Les compétiteurs sont répartis par genre et par âge dans 7 catégories allant de Minimes à Master 4.

Catégories par âge



NB : Un compétiteur sera classé dans la catégorie d'âge correspondant à l'âge qu'il aura dans le courant de l'année 2021.

Catégories par genre

La mixité est obligatoire au sein des équipes Quinte à raison de 3 femmes et 2 hommes ou 2 femmes et 3 hommes. Les compétiteurs concourent en classe unique, que le compétiteur utilise ou non un matériel de propulsion.

La mixité de catégorie d'âge dans une équipe est autorisée (excepté Minimes/Cadets). C'est l'âge du plus jeune compétiteur qui détermine la catégorie de classement. La présence d'un junior dans une équipe est autorisée mais le sur-classement ne peut être que d'une catégorie (sénior). L'équipe est alors automatiquement classée dans la catégorie sénior.

Épreuves/Cat	Féminine	Mixte	Masculine
100m / 400m Solo	OUI	NON	OUI
1 000m Tierce	OUI	NON	OUI
1 000m Quinte	NON	OUI	NON
400m Binôme	OUI	OUI*	OUI

*équipe classée dans la catégorie masculine

Les comportements sanctionnés

Le participant est averti en cas de :

- Non-respect du bon niveau d'immersion (B.N.I)
- Non-respect du pas du longeur

Interdiction de courir, de pousser, de tirer ou de tenir un équipier

- Non-respect de la règle de rattrapage

Tout compétiteur rattrapé doit s'écarter pour ne pas entraver l'évolution du rattrapant et lui laisser le B.N.I favorable



Attention ! Le compétiteur ou l'équipe qui double ne doit pas utiliser son moyen de propulsion du côté du longeur doublé.

Il est également interdit de profiter de l'aspiration créée par un compétiteur (un espace suffisant est à respecter sauf pendant la phase de dépassement).

Pour rappel, le port de chaussures à pointe ou avec crampons moulés ou vissés type football est strictement interdit.

[Règlement complet](#)

[Note additive relative aux règles de participation au championnat de France LC 2021](#)

[Règlement longe côte pour public en situation de cécité totale et déficience visuelle](#)



Plan du Site

La compétition se tiendra au Sud de la plage de l'Almanarre, sur la portion des Estagnets.



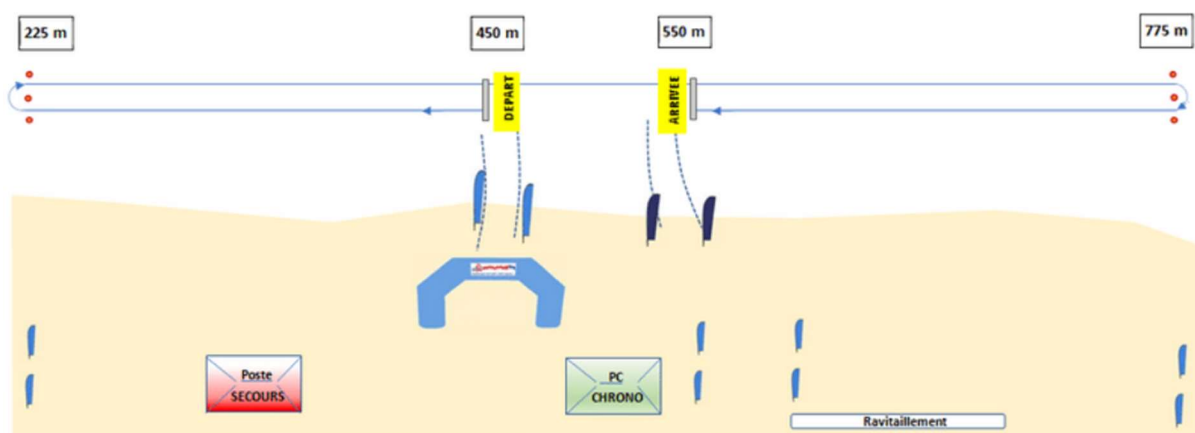
Aménagement de la plage



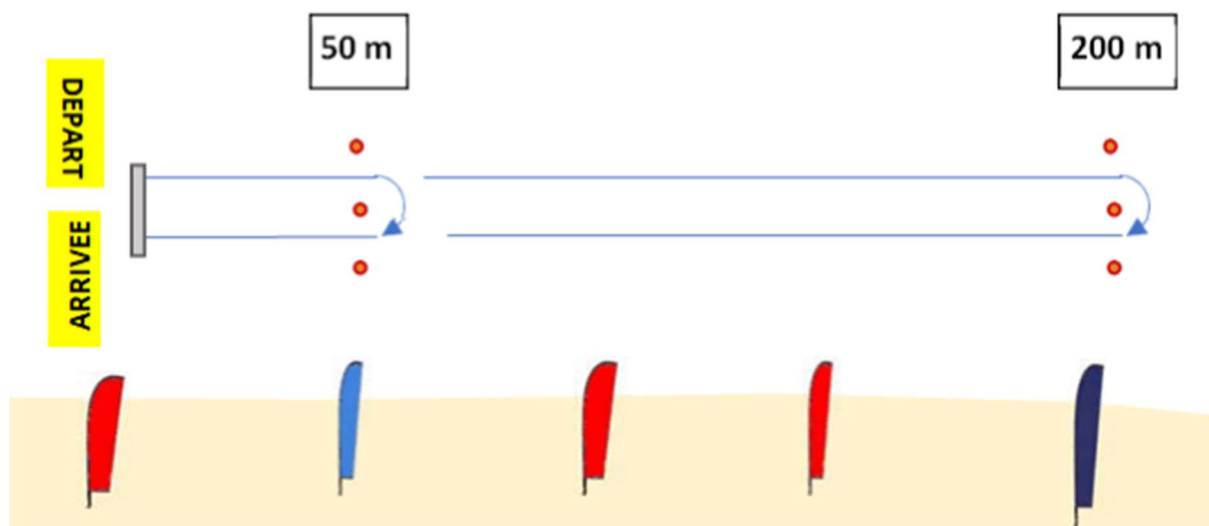
	Poste de secours
	PC – Chronométrage
	Contrôle antidopage
	Douches
	WC
	Point d'alimentation électrique
	Bac à déchets
	Ravitaillement

Parcours

Parcours 1000 mètres



Parcours 100 & 400 mètres



Programme

Horaires donnés à titre indicatif et susceptibles de modifications

VENDREDI 15 OCTOBRE

14h00 *Plage de l'Almanarre* : Entraînement/Reconnaissance du lieu de compétition

15h > 17h *Espace de la Vilette* : Distribution des dossards, des puces pour le chronométrage électronique.

17h00 *Espace de la Vilette* : Briefing FFRandonnée pour les Délégués des Clubs et Arbitres.

- Mots d'accueil des organisateurs
- Présentation du programme, de l'organisation, des dispositifs d'épreuves, des informations pratiques, rappel des règles
- Échanges

SAMEDI 16 OCTOBRE

7h45 Cérémonie d'ouverture du 6^{ème} Championnat de France

- Discours de Brigitte Souly, Présidente de la FFRandonnée
- Photo de groupe

8h00 Briefing de l'équipe d'arbitrage par l'arbitre national

- Échauffement des compétiteurs

8h45 Ouverture de la chambre d'appel

- Top départ premières équipes quinte
- Top départ premières équipes tierce
- Top départ des délégations internationales
- Top départ des premiers binômes 400 m. minimes/cadets

11h30 Cérémonie protocolaire de remise des médailles pour les épreuves par équipes

----- *Pause déjeuner* -----

14h00 Ouverture de la chambre d'appel

- Top départ des premiers solo 400 m.
- Top départ des premiers solo 100 m.

17h30 Cérémonie protocolaire de remise de médailles pour les épreuves solo

20h30 Soirée festive à *l'Espace 3000* à Hyères (*sous réserve de protocole sanitaire favorable*) – La région présentant la meilleure « originalité » sera récompensée

DIMANCHE 17 OCTOBRE

9h00 > 12h00 Animations gratuites sur la *plage de l'Almanarre*

Jury et Arbitrage



Membres du Jury :

- Arbitre National : Hugues ABIS
- Membre de la Direction Technique Nationale FFRandonnée : Patrick POUGET
- Représentant élu de la FFRandonnée : Jacky GUILLIEN, Président FFRandonnée PACA

Le jury d'épreuve est habilité à statuer sur tous les litiges survenus ou disqualifications. Ses décisions sont sans appel.

Membres du Comité d'Équité :

- Délégué anti-dopage : Jean-François BRANGER
- Représentant de la commission Compétition : Jean-Claude BACQUAERT, Vice-président Commission nationale Compétition
- Représentant de la commission nationale Juges et Arbitres : Bernard CHENEAU
- Directeur Technique National : Richard CARLON

Équipe Arbitrale :

- Arbitre National : Hugues ABIS
- Arbitre Régionaux : Alain BUFFARD, François DUBUS, Elisabeth OLIVE, Alain LEVEQUE, Philippe HOCHET, Henri BRUNO
- Directeur de Course : Gilbert HERMIEU
- PC Course : Patrick POUGET et Représentant Chrono Consult
- Chronométrage électronique : Représentant Chrono Consult



Informations Techniques

Le PC Course :

Son entrée est strictement réservée aux membres du jury, aux arbitres, au directeur de course et à l'équipe de chronométrage électronique.

Entraînement :

Les horaires d'entraînement avec surveillance des services de sécurité sont le samedi 16 octobre, 1h avant le premier départ. Il est interdit d'utiliser la zone d'entraînement et de compétition et de récupération en dehors des horaires ci-dessus.

Récupération :

Les horaires de récupération avec surveillance des services de sécurité sont le samedi, 30 min après la dernière arrivée. Il est interdit d'utiliser la zone de récupération en dehors des horaires ci-dessus.

Épreuves :

Chaque concurrent devra se présenter 5 minutes avant son horaire de départ dans la chambre d'appel sous peine de disqualification. Les zones de compétition sont formellement interdites aux compétiteurs non-engagés sur l'épreuve en cours, sous peine de disqualification, ainsi qu'à tout accompagnant, pour ne pas gêner l'épreuve.

Identification des Concurrents :

Chaque concurrent devra, sous peine de se voir refuser le départ, porter un dossard. Les dossards seront distribués aux délégués de club le vendredi 16 octobre de 15h à 17h à l'Espace de la Vilette. Chaque compétiteur ou chaque équipe sera muni d'une seule puce électronique. Pour chaque club, il sera demandé un chèque de caution de 60 € par puce ou 500€ pour 8 puces et plus. Toute perte ou détérioration de puce sera facturée 60 € par puce au club. Elles devront être restituées par le délégué après les épreuves, au PC course (fermeture du PC course à 18h30).

Chronométrage :

Chaque compétiteur des épreuves solo et capitaine d'équipe pour les épreuves binôme, tierce et quinte seront équipés de transpondeurs qui fonctionneront de manière automatique sous le passage du portique. (Prestataire : Chrono Consult).

Espace clubs :

Un emplacement par région sera identifié sur la plage.

Lutte contre le dopage :

Le principe fondamental de responsabilité objective implique, de la part d'un sportif et quel que soit son niveau, une vigilance accrue vis-à-vis de sa pratique sportive et en particulier en matière de lutte contre le dopage.

Si vous êtes soumis à un contrôle antidopage ;

Vous avez des droits : récupération post compétition, assister aux cérémonies protocolaires,

Et des responsabilités. Dès réception de la notification individuelle, le sportif :

- Doit se présenter immédiatement au contrôle ;
- Demeurer en permanence en présence de la personne chargée du contrôle ou de l'escorte, de la notification à la fin de la procédure de prélèvement de l'échantillon (urine) ;
- Présenter une pièce d'identité officielle ;
- Se conformer aux procédures de prélèvement (tout manquement pourrait constituer une violation des règles antidopage.)

Pour aider le sportif à prévenir toute situation ou comportement à risque, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) préconise certaines recommandations :

- Informer son médecin de sa pratique sportive (discipline, niveau) lors de toute visite donnant lieu à une prescription médicale et ne pas hésiter à lui demander conseil en cas d'automédication (*la liste des substances et méthodes interdites en compétition et hors compétition a fait l'objet d'un décret n° 2020-1722 du 28 décembre 2020*) ;
- Être vigilant lors de l'achat de compléments alimentaires et de produits diététiques de l'effort, notamment sur Internet ;
- Se tenir informé, auprès de la FFRandonnée, de l'AFLD ou de tout autre organisme, de la réglementation antidopage en vigueur et de ses éventuelles modifications <https://www.afld.fr/>
- Ne pas confondre ordonnance et autorisation d'usage à des fins thérapeutiques :

La seule présentation d'un certificat médical et d'une ordonnance ne suffiront pas pour exonérer le sportif de sa responsabilité et lui éviter une sanction.

Seule une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), qu'elle soit rétroactive ou non, permettra au sportif de ne pas être sanctionné.

Pour plus d'information sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, consultez le site web de l'AFLD www.afld.fr/aut.

L'Après Course

Résultats:

En fonction des mesures sanitaires du moment, les résultats seront affichés après chaque épreuve sur panneau d'affichage prévu à cet effet ou communiqués aux seuls délégués de clubs.

Réclamation:

Chaque délégué de club bénéficiera de 30 minutes après la communication des résultats pour porter réclamation, en utilisant le formulaire prévu à cet effet (Cf annexe 1 du dossier). Il devra être apporté au PC course. Cette réclamation sera examinée par le jury d'épreuve et recevra une réponse en cas de litige ne pouvant être résolu avant proclamation des résultats le comité d'équité sera sollicité et une réponse écrite sera faite au Délégué.

Service de Secours :

Un dispositif de secours sera présent le samedi 16 octobre de 8h à 18h sur le site de la compétition.

Une Manifestation Éco-responsable

Une édition placée sous le signe du développement durable !

Dématérialisation des documents, covoiturage, tri des déchets, autant de dispositifs mis en place lors de ce Championnat de France de Longe Côte.

La FFRandonnée est, en effet, partenaire depuis 2018 de la charte éco-responsable élaborée avec le Ministère des Sports et WWF, impliquant la mise en place et le suivi de mesures concrètes lors de ses manifestations (telles que le Congrès biennuel) et ses événements sportifs, dont le Championnat de France de Longe Côte, afin de maîtriser leur impact sur l'environnement.

L'alimentation et les achats responsables, le recyclage des déchets, la maîtrise de la consommation d'eau et d'énergie, la mobilité durable, la préservation de la biodiversité mais aussi l'accessibilité et la promotion de l'égalité Femme/Homme dans les postes à responsabilités constituent les axes prioritaires des engagements pris avec cette charte.



Par la mobilisation du public et l'engouement qu'il suscite, le Championnat de France de Longe Côte représente une vitrine pour la Fédération et un élément fédérateur. Mais, les



organisateurs de cet événement sportif national ont aussi la responsabilité de limiter leurs effets envers la dégradation de l'environnement. Conscients de ce rôle, ils s'inscrivent dans cette dynamique en s'engageant à tout mettre en œuvre afin d'œuvrer vers les 15 objectifs de la charte éco responsable, sur l'ensemble des phases de montage, de déroulement et de démontage de l'événement.

Les actions concrètes menées lors du Championnat de France sont reprises dans un document intitulé « la charte des 15 engagements éco responsables » des organisateurs du championnat de France de Longe Côte à Hyères le 26 Octobre 2021.

Citons en exemples

- L'alimentation responsable : produits de saison issus des circuits courts, pas de gaspillage, diminution de consommation de viande, menus végétariens disponibles. Ce point concerne la restauration présente sur site et hors stade.
- Les transports en mobilité active, transports en commun, covoiturage, pas de déplacement motorisé pendant la compétition.
- 25 % de déchets en moins et 60 % réutilisés, recyclés ou valorisés : déchets alimentaires réorientés vers collecte bio déchets, petites bouteilles d'eau 100 % recyclables, poubelles disponibles sur le site pour les recueillir après usage, sacs de tri aux ravitaillements.
- 100 % des sites naturels respectés : le site sera rendu à l'état antérieur. Les équipements sur la plage seront uniquement ceux indispensables à la course, au chronométrage et aux emplacements des équipes par Régions. Aucun autre équipement (toilette, buvette, restauration) ne sera présent (excepté le stand de ravitaillement post course pour les compétiteurs et officiels).
- 100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée. Pas de gaspillage d'eau, éclairages éteints, eau non potable pour les besoins autres que boisson.
- 100 % des bénévoles valorisés : valorisation des heures de bénévolat dans le bilan financier du Championnat de France : reconnaissance des bénévoles.
- Sensibilisation à l'éco responsabilité : dématérialisation des informations et des inscriptions. Respect de la signalisation sur site. Dé-balisage post compétition.

Le respect de l'environnement et la maîtrise des déchets relèvent aussi des compétiteurs et accompagnants présents sur le site. Par leur exemplarité ils contribueront, avec les organisateurs, à marquer leur application attentive des mesures envers l'environnement et sa protection.



Partenaires



Contacts

Vous désirez obtenir des informations supplémentaires sur notre événement ?

Contactez-nous !

Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos demandes.

cdflongecote@ffrandonnee.fr

Annexes

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

Épreuve	Équipe ou solo concerné

Motif de la Réclamation :

.....

.....

.....

.....

Délégué : Nom, Coordonnées et visa :

.....

.....

Réponse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



ANNEXE 2 : FICHE D'ENGAGEMENT DES REMPLAÇANTS

Région :

Club :

Epreuve concernée :

.....

Equipe Concernée : (n° de dossard et catégorie)

.....

Motif :

.....

.....

.....

Nom /prénom / n° de licence du compétiteur remplacé

Nom /prénom / n° de licence du Remplaçant :

Nom /prénom / n° de licence du Remplaçant :

Nom et visa du délégué

À remettre au PC course 1 heure avant le départ de l'épreuve concernée, accompagnée du Dossard Remplaçant qui doit être récupéré par le délégué, si validé, avant le départ de l'épreuve.

Rappel :Le remplaçant ne doit pas faire changer la catégorie de l'équipe qu'il intègre

ANNEXE 3 : CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements sportifs (*)

Championnat de France de Longe Côte Hyères - 16 Octobre 2021-

(*) Cette charte, sous couvert du ministère des Sports et de l'association WWF, a été validée à ce jour par 105 signataires dont 32 Fédérations Sportives dont la FFRandonnée. C'est une charte vers un engagement progressif et évolutif pour réduire les impacts environnementaux des manifestations sportives. Elle se découle en 15 engagements avec des taux d'atteinte dans chaque engagement pour chaque manifestation sportive dont le Championnat de France de Longe Côte organisé par la FFRandonnée.

Engagement 1

50 % d'alimentation responsable : de saison, circuits courts, pas de gaspillage, diminution de consommation de viande, menu végétarien... concerne restauration présente sur site et hors « stade ». Informer les prestataires et les sensibiliser à la démarche (en particulier le traiteur pour le repas de gala).

Engagement 2

80 % des transports en mobilité active (pied, vélo, trottinette, roller...) transports en commun ou covoiturage.

Pour ce championnat, tout est sur place, pas de déplacement pendant la compétition. Divers moyens de déplacement seront utilisés pour se rendre sur les sites, en privilégiant les transports collectifs et le covoiturage.

Engagement 3

80 % des achats intégrant des critères « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise ».

Nos achats « affiches », « chronométrage », « matériel de sécurité » entrent dans ce cadre.

Engagement 4

25 % de déchets en moins et 60 % réutilisés, recyclés ou valorisés. Déchets alimentaires réorientés vers collecte bio déchets.

- Poubelles de tri sélectif sur place. Chaque box de région aura une poubelle à disposition.
- Utilisation des gobelets personnels.
- Vaisselle pour la soirée de gala.
- Bouteilles d'eau individuelles (25cl) 100 % recyclables (Les déplacements des

compétiteurs en combinaisons ne permettent pas l'utilisation de gourdes. Par ailleurs, il est vital qu'ils puissent se ravitailler à tout moment dans la journée et particulièrement aussitôt à la sortie de l'eau, à la fin de leur épreuve).

- Plateaux repas en cartons.

Engagement 5

100 % des sites naturels respectés.

Respect de la charte « Natura 2000 »

Les équipements sur la plage seront uniquement ceux autorisés et indispensables à la course et au chronométrage.

Le site sera rendu comme au début avec un contrôle final par une équipe du club

Engagement 6

100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimale. Pas de gaspillage d'eau, éclairages éteints, 25 % énergie consommée de source renouvelable, eau non potable pour autres besoins que boisson, zéro phyto sanitaire.

Douches collectives sur la plage (x 12) + robinet pour boisson + toilettes mobiles (x 8) installés par la ville de Hyères.

Engagement 7

100 % des sites dédiés au public, accessibles aux personnes en situation de handicap.

La plage ne se prête pas à l'accès au fauteuil roulant. Par contre, possibilité d'accueillir d'autres types de handicap, visuel, auditif, mental

Engagement 8

1 action minimum favorisant l'accessibilité à des personnes défavorisées.

Sur l'animation du dimanche, gratuité des animations et prêt de matériel donc parfaitement accessibles aux personnes défavorisées

Engagement 9

1 innovation éco-responsable expérimentée lors de l'évènement.

Sur place, possibilité de recyclage des combinaisons en néoprène auprès d'une société spécialisée.

Engagement 10

Un ou plusieurs champions sportifs « ambassadeurs de l'éco-responsabilité » présents sur place.

Engagement 11

100 % des bénévoles valorisés.

Dans le bilan financier, valoriser les heures de bénévolat de ce championnat en recettes et dons, marquer la reconnaissance aux bénévoles (par la participation au repas festif) ou par un moment de convivialité après le Championnat de France.



Valorisation des organisateurs et des bénévoles par l'animateur tout au long du Championnat de France.

Engagement 12

1 engagement pour une cause solidaire.

Un contact est pris avec une association pour déficients visuels du Var.

Engagement 13

Action favorisant la parité homme/femme dans les postes de responsabilité.

A la FFRandonnée, présence de beaucoup plus de femmes (63 %) que d'hommes parmi les licenciées. De même, parmi les compétiteurs Longe Côte, mais il convient d'accentuer les efforts afin que les femmes s'engagent plus vers des postes de responsabilité de clubs et comités.

Engagement 14

1 référent développement durable dans l'organisation.

Bernard Chéneau, Président de la Commission Écologie, Biodiversité et Développement Durable de la FFRandonnée, sera référent sur ce championnat.

Engagement 15

1 action ou un programme de sensibilisation à l'éco-responsabilité.

Un texte sur ce thème sera inséré dans le dossier remis à chaque compétiteur et organisateur.

Les informations seront dématérialisées, sous forme numérique, au maximum, dossiers compétiteurs, dossiers des inscriptions...

Un collectif sera contacté pour accompagner les organisateurs sur cette sensibilisation.